

Le conseil refuse la sectorisation des collèges

La polémique

Parmi les nombreux sujets au programme du conseil municipal, réuni le jeudi 2 décembre, la question de la sectorisation des collèges a prêté à débat.

La maire Marie-Hélène Perrotte a expliqué au conseil que le Département a approché la mairie pour demander si tous les élèves de la commune vont au même collège. « **Les enfants d'Amfreville, Gourbesville et Picauville vont au collège Saint-Exupéry à Sainte-Mère-Eglise, les enfants de Moitiers-en-Bauptois vont à Saint-Sauveur-Le-Vicomte au collège Barbey-d'Aurevilly et les enfants de Cretteville et Vindefontaine vont au collège Etenclin à La Haye-du-Puits. Le Département veut recentrer les enfants au même collège, à Sainte-Mère-Eglise.** »

Le conseil a notamment discuté des problèmes de transport car il n'y a pas de car scolaire pour amener les enfants de Cretteville et Vindefontaine à Sainte-Mère-Eglise, le car les amenant à La Haye-du-Puits. Et si un enfant va déjà à La Haye-du-Puits, est-ce que ses frères ou sœurs seront obligés d'aller à Sainte-Mère-Eglise ?

Mme Perrotte a expliqué qu'il y a de la place au collège Saint-Exupéry « **Il y a 222 élèves mais le collège peut accepter 500 élèves. En ce moment, dix enfants sont au collège Etenclin et cinq au collège Barbey-d'Aurevilly. Le principe est déjà établi pour les élèves élémentaires – tous les élèves de la commune viennent à Picauville.** » Plusieurs conseillers ont questionné la nécessité de ces changements. Lors du vote, le conseil n'a pas accepté la proposition du Département. Huit personnes ont voté contre et avec trois abstentions, le conseil a rejeté la sectorisation des collèges.



Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 2 décembre. Ouest-France